

# **Programme d'action communautaire pour la promotion des organisations non gouvernementales actives principalement dans le domaine de la protection de l'environnement (2002-2006)**

2001/0139(COD) - 08/10/2001

La commission a adopté le rapport de sa présidente, Mme Caroline JACKSON (PPE-DE, UK), qui approuve largement la proposition dans le cadre de la procédure de codécision (1ère lecture), sous réserve d'un certain nombre d'amendements. La commission précise que les services en nature rendus par des travailleurs bénévoles, sur lesquels les petites associations s'appuient lourdement, devraient apparaître dans la comptabilité de ces associations en tant que dépenses. Elle demande également que les liens entre les ONG régionales, locales et plus petites soient renforcés, que les organisations de promotion du bien-être des animaux soient incluses dans le nouveau programme et que les critères de sélection et les procédures de financement soient plus ouverts.